**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**A retourner obligatoirement accompagnée**

**D’UN RELEVE D’IDENTITE BANCAIRE, de la fiche SIRENE ou, à défaut, d’un KBIS**

**(datant de moins de 3 mois) (dans des fichiers PDF séparés)**

**NOM DE LA SOCIÉTÉ :** **Statut juridique**

SARL

SA

EURL

SNC

GAEC

SEM

Nom du Représentant légal :  EARL

Individuel

Autre : *précisez*

Date de naissance du représentant légal : …./…./….

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Numéro de SIRET** : |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Code APE** : |  |  |  |  |  |

**Veuillez préciser la / les filières concernées par le projet :**

**•** Bovins Viande **□ •** Bovins Lait **□ •** Ovins **□ •** Caprins **□**

|  |  |
| --- | --- |
| Adresse administrative (personnelle) | Adresse financière (exploitation) |
| **Adresse** :  **Code postal : Ville :**  **'** :  ............@ ………………….: | **Adresse** :  **Code postal : Ville :**  **'** :  ...............@ ……………….: |

RÉFÉRENCES BANCAIRES **(joindre un RIB de moins de 3 mois)**

**Nom de l’établissement bancaire :**

**Code établissement code guichet N° de compte Clé**

/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/ /\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/ /\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/ /\_\_/\_\_/

Je soussigné(e) …………………………………………………………………… déclare sur l’honneur n’avoir fait l’objet d’aucune condamnation pénale à l’une ou plusieurs des dispositions concernant la conditionnalité des aides.

**J’atteste ne pas avoir touché sur les 3 années précédant l’attribution de cette aide plus de 50 000 €, une fois l’aide de la Région comptabilisée, afin de respecter les conditions du règlement *de minimis* agricole.**

Également, j’atteste sur l’honneur être à jour de mes cotisations sociales et de mes obligations fiscales.

Les renseignements ci-dessus sont certifiés exacts,

A , le **Nom et signature**

DONNEES PERSONNELLES

La Région Centre-Val de Loire accorde une grande importance à la protection des Données Personnelles des bénéficiaires.

En sa qualité de Responsable de Traitement, la Région Centre-Val de Loire collecte et traite les Données personnelles dans le respect de la règlementation en matière de protection des Données personnelles, en particulier du Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE 2016/679) et de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2022-52 du 24 janvier 2022.

Les Données personnelles collectées dans le cadre de la présente subvention sont destinées à :

* + L’instruction de la demande de subvention
  + L’analyse du dossier
  + L’octroi et la gestion de l’aide
  + Le contrôle de la bonne utilisation des fonds publics attribués
* La réalisation d’études et de statistiques individuelles

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie la Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre de cette subvention, la Région Centre-Val de Loire est conduite à traiter les catégories de Données personnelles suivantes :

* Données d'identification (identifiant, matricule, etc.)
* Données d’état civil (nom, prénom, sexe, nationalité (Française ou UE ou Hors UE) etc.)
* Coordonnées postales et téléphoniques (adresse mail, n° téléphone, adresse postale)
* Vie personnelle (date et lieu de naissance, âge, situation familiale, capacité juridique, etc.)
* Vie professionnelle (statut professionnel, type de contrat, etc.)
* Ressources et RIB (avis d’imposition, etc.)
* Données relatives au projet qui fait l’objet de la demande de subvention

La Région Centre-Val de Loire veille à ce que la collecte des Données soit strictement nécessaire à l’accomplissement des finalités poursuivies.

Il est précisé que les adresses postales / et adresses mail pourront être utilisés à des fins de communication institutionnelle.

Les Données personnelles recueillies par la Région Centre-Val de Loirerésultent de la communication de ces informations par le bénéficiaire lors du dépôt de la demande de subvention et tout au long de l’instruction du dossier et par les échanges avec La Région Centre-Val de Loire.

Les destinataires internes des Données, dans la stricte limite de ce qui leur est nécessaire à l’accomplissement de leurs fonctions, sont :

* Les agents habilités de la Région (instruction, paierie, contrôle)
* Les membres de le Commission plénière régionale
* Les autorités de contrôles
* Les prestataires sollicités pour avis

Les destinataires externes des données sont, dans la limite de ce qui est strictement nécessaire à leur contribution :

* Les membres participant au comité de suivi de l’Acte II de Démocratie Permanente

Il peut arriver ponctuellement à La Région Centre-Val de Loire d’avoir à transmettre certaines Données personnelles à des tiers :

* Lorsqu’une obligation règlementaire l’impose,
* A des fins de contrôle (Chambre Régionale des Comptes, DGFIP…),
* Lorsque La Région Centre-Val de Loire peut s’appuyer sur son intérêt légitime ou celui d’un tiers dans les conditions prévues par la législation après information préalable spécifique et possibilité de refus du bénéficiaire.

Les Données collectées par la Région Centre-Val de Loire sont hébergées en France.

Toutefois, la Région Centre-Val de Loire recourt à des prestataires qui hébergent les Données sur le sol de l’Union Européenne mais qui peuvent être soumis à une législation étrangère, notamment la société Microsoft. Pour en savoir plus sur les pratiques de Microsoft en matière de protection des Données, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://privacy.microsoft.com/fr-fr/privacystatement>

Les Données personnelles des bénéficiaires ne sont conservées que le temps nécessaire à l’accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées ou celui prévu par la règlementation applicable.

Les Données relatives à l’instruction et au suivi de la demande de subvention sont conservées :

* 2 ans à compter de la notification du rejet si la demande de subvention est refusée ;
* 10 ans à compter du dernier acte de gestion clôturant le dossier pour toute aide attribuée ;

A l’issue de ces durées, les Données peuvent faire l’objet d’un archivage pour répondre aux obligations légales ou réglementaires ou à des fins probatoires. Sinon, les Données sont détruites et/ou supprimées ou font l’objet d’une procédure d’anonymisation.

Conformément à la Règlementation en vigueur, le bénéficiaire dispose d’un droit d’accès et de rectification de ses Données Personnelles ainsi que de celui d’en demander l’effacement (droit à l’oubli). Il dispose également du droit de s’opposer au Traitement de ses Données et d’en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable, sous réserve des motifs légitimes impérieux dont pourrait justifier la Région Centre-Val de Loire pour conserver ses Données.

Ces droits peuvent être exercés directement en justifiant de votre identité, par courrier au DPO de La Région Centre-Val de Loire, 9 Rue Saint-Pierre Lentin CS 94117, 45041 Orléans Cedex 1, ou par mail : [contact.rgpd@centrevaldeloire.fr](mailto:contact.rgpd@centrevaldeloire.fr)